

GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon.

ABONNEMENT :

CANADA — 3s. 9d., payable invariablement d'avance.

ÉTRANGER — 6s. 3d. (Affranchir.)

On ne s'abonne pas pour moins de 6 mois

Si la guerre est la dernière raison des peuples
l'Agriculture doit en être la première.



ANNONCES :

Première insertion 5cts. la ligne,
Insertions subséquentes 2 " " "

Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

PARAISANT TOUS LES QUINZE JOURS.

CAUSERIE AGRICOLE.

DES ENGRAIS STIMULANTS.

Du plâtre. (Suite.)

Quels sont les terrains sur lesquels on doit employer le plâtre ? Outre les faits que nous avons donnés dans notre dernière Causerie, il en existe beaucoup d'autres qui démontrent clairement que le plâtre ne produit des effets remarquables, et ne doit être employé que sur des terrains fertiles, quelle que soit leur nature, complètement privés d'humidité surabondante. Ces faits confirment l'opinion qu'avait émise le pasteur Mayer, à savoir que cet engrais n'agit que sur les terrains bien secs, bien exposés, et qu'il est sans action sur les terrains ombragés et humides.

Toutefois, c'est à tort que l'on conclurait que le plâtre ne doit pas être utilisé dans les localités où les terres sont argileuses, parce que ces sortes de terres sont toujours plus humides, plus terçées, que les sols légers. Les terres argileuses, riches et celles à sous-sol perméable, peuvent être plâtrées avantageusement ; parce qu'elles ne sont pas du nombre de celles qui sont trop mouillées ou trop compactes au mois de mai ou de juin.

MODE D'APPLICATION DU PLÂTRE.

Que le plâtre soit employé cru ou cuit, dans les deux cas il faut, avant de le répandre, qu'il soit réduit en poudre. La poudre de plâtre doit être répandue sur les plantes en végétation, c'est-à-dire lorsque les feuilles et leur ramification couvrent la surface de la terre.

Plusieurs agriculteurs repoussent ce procédé et soutiennent qu'il faut le répandre directement sur le sol, c'est-à-dire avant que les feuilles ombragent la surface du terrain, ou avant, ou pendant, ou après l'exécution des semailles. Il en est même

qui enterrent le plâtre par un labour et qui se félicitent de cette opération.

Ce résultat est-il suffisant pour engager le cultivateur à renoncer à le répandre sur les plantes en végétation ? Evidemment non. Si ce succès démontre que le plâtre agit aussi sur les organes souterrains des plantes, et qu'il est aussi absorbé par les racines, l'opinion d'un grand nombre d'agronomes et des plus éclairés, appuyée sur une longue expérience, condamne cette manière d'employer le plâtre, et prouve que cet engrais ne produit jamais plus d'effets que lorsqu'on le répand sur une prairie assez avancée dans la végétation pour que les feuilles couvrent en partie la terre, sans que les tiges commencent à se montrer.

DANS QUEL ÉTAT DE L'ATMOSPHÈRE DOIT-ON RÉPANDRE LE PLÂTRE.

Doit-on répandre la poussière de plâtre par un temps sec ? Les feuilles doivent-elles être couvertes de rosée ou d'humidité ?

Cet engrais ne doit être appliqué que lorsque les feuilles des végétaux sont couvertes d'humidité produite par une pluie récente ou la rosée, afin qu'il reste adhérent aux feuilles.

On peut aussi l'utiliser quand l'atmosphère est humide, lorsque le temps est couvert.

Il faut éviter de l'appliquer quand le temps est pluvieux ou sec.

En général, on doit répandre le plâtre le soir ou de très-grand matin.

Ces règles pratiques, qui sont appuyées sur l'enseignement d'un grand nombre d'agronomes expérimentés et très-éclairés, ont été combattues par plusieurs cultivateurs. Les uns soutiennent que le plâtre doit être appliqué par un temps sec, ils affirment que leur expérience personnelle démontre que le plâtre ne produit d'heureux résultats que lorsqu'il tombe en grande partie sur le sol.

Doit-on conclure de cette opinion qu'il faille renoncer à appliquer le plâtre sur les feuilles, alors qu'elles sont humides ? et est-